



FLASH PNC

DP #214

6 décembre 2018



QUESTIONS DP DÉCEMBRE

→ VACCIN CONTRE LA GRIPPE

Celui-ci est remboursé par HOP via l'application Frais PN sur HOPTEAM ou en envoyant la facture à fraispn@hop.fr, si vous n'avez pas d'ordonnance médicale pour un remboursement par la mutuelle.

→ TOKEN MATÉRIALISÉ

Celui-ci va disparaître d'ici l'année prochaine à cause de son coût ; il sera désormais sous la forme d'un soft token sur portable ou tablette. **Vous trouverez la procédure d'installation sur HOP-TEAM.**

→ FORUM SUR LES OTITES BARO-TRAUMATIQUE A ORY

Un forum d'information est prévu les 22 et 23 janvier 2019.

→ PLATEAUX PEQ NON CONSOMMÉS A BORD

Vous devez contacter la régulation PN pour faire augmenter votre TSV de 15 minutes comme indiqué dans la CCPNC si vous n'avez pas eu le temps de consommer votre plateau à bord .

→ MEP VOIE DE SURFACE

RAPPEL CONVENTIONNEL IV-12-5 : **Les MEP doivent être réservées en 1^{ère} Classe lorsqu'il s'agit de MEP train**, néanmoins, la priorité doit être donnée aux mises en place aériennes.....si ce n'est pas le cas contacter vos DP!

→ SATISFACTION FÊTES DE FIN D'ANNÉE .

Le taux de satisfaction des DDA de fête de fin d'année est de **85%**.

→ CCT

Les pnc ayant passé la sélection ne seront pas carencés si ils souhaitent se représenter en cas d'échec ou postuler à un appel d'offre.

Les CCT ne percevront leurs gallons qu'au moment de leur titularisation dans la fonction.

→ PASSERELLE AIR FRANCE

Madame Maloux a refait un point sur ce sujet. Ce n'est pas prévu pour W18, néanmoins Madame Maloux n'est pas fermée à la discussion avec la Direction d'Air France et refera un point courant 2019. Vos élus DP suivent ce sujet de près.



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>



→ REPAS NEGOCIÉS POUR LES FÊTES

Une note de la Production sortira prochainement avec la liste des hôtels proposant des repas négociés pour les fêtes. **La Direction refuse de verser une prime de Noël comme aux PNT ! SCANDALEUX ! Vos syndicats PNC se mobilisent en intersyndicale pour faire évoluer cet injustice ! La Direction continue de mépriser ses PNC ! Un mouvement social n'est pas à exclure ! Nous vous tiendrons informés !**

→ MNPAF

Nous avons fait remonter les délais trop longs de remboursements...plus de 4 mois d'attente dans certains cas...La MNPAF assure que les remboursements sont faits sous 20 jours ouvrés maximum, mais admet néanmoins que les **traitements des remboursement sont plus rapide via l'application dans l'espace membre de la mutuelle**. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés !

→ DÉMÉNAGEMENT

Le transfert des locaux de RUNGIS vers le SHEDS est prévu le 1er février 2019.

→ PERTE DE LICENCE

Un mémo explicatif de la marche à suivre en cas de perte de licence accompagné d'un courrier de remerciement seront désormais envoyés aux PNC concernés.

→ PAXI

Le livret PAXI promis fin novembre sera finalement prêt fin décembre ; il regroupera toutes les procédures nécessaires au transport de ces passagers.

→ CHARTE INFORMATIQUE

Elle est toujours en cours de rédaction, quelques point de réserve font l'objet de discussion.

→ OFFRE BOCO

Proposée à LYS et ORY, malgré le peu de demande la clientèle semble satisfaite. Il y a eu cependant des manquements dans les chargements (boco gelé ou différent de la commande) ; donc n'hésitez pas à faire des rapports !

→ R6

Un mémo est en cours de réalisation et sortira avant Noël.

**VOTRE ÉQUIPE UNAC VOUS SOUHAITE DE
BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !**

PROCHAINE RÉUNION DP LE 10 JANVIER 2019

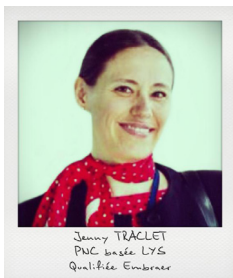


VOUS AVEZ UNE QUESTION DP ?

CONTACTEZ VOS DP et RSDP UNAC HOP!



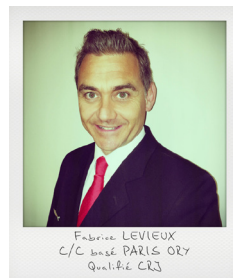
→ 06 73 39 74 31
christelle@unachop.com



→ 06 21 52 33 04
jenny@unachop.com



→ 06 65 92 80 90
gaelle@unachop.com



→ 06 11 70 58 99
fabrice@unachop.com